



Compte rendu de la réunion du COTECH de Sources en action

(13 novembre 2019 à Bourgneuf)

Ordre du jour :

1. Point sur l'avancement des phases 1 à 3 & ajustement de la phase 4 en préparation du COPIL de janvier 2020
2. Retour sur le Comité des Financeurs du 4/11/2019
3. Calendrier à venir (COPIL – démarche d'avenant)
4. Points divers (communication, suggestions, etc.)

Liste des présents et excusés : Annexe 1

Diaporama de séance : Document Annexe 2

Relevé de conclusions du Comité des Financeurs : Document Annexe 3

Relevé de conclusions de l'entrevue entre coordonnateurs et Chambres d'agriculture 23 et 87 :
Document Annexe 4

Mise à jour des formulaires de demandes d'aides auprès de la Région Nouvelle Aquitaine et de l'Agence de l'eau Loire Bretagne : respectivement Documents Annexe 5 et Annexe 6.

1. Point sur l'avancement des phases 1 à 3 & ajustement de la phase 4 en préparation du COPIL de janvier 2020

Se référer au diaporama de séance – annexe 2

Le taux de réalisation global est correct entre les programmations ajustées et les programmations réalisées : 84% pour la phase 1 – 62 % pour la phase 2 (des réalisations en attente qui devraient permettre d'atteindre 67%). La phase 3 (2019) est pour l'heure à 34% de réalisation.

Concernant les opérations de la phase 2, le faible taux de réalisation pour la thématique « gestion et préservation des zones humides » est dû à des conditions météorologiques défavorables qui imposent de repousser les travaux. De plus, l'attente du versement des subventions FEDER 2015 et 2017 compliquent la réalisation des opérations. Cependant, le CEN Nouvelle Aquitaine prévoit de réaliser la quasi-totalité des actions programmées. D'autre part, des actions de la thématique « restauration et entretien des cours d'eau » ont été annulées ou reportées, ce qui explique un taux de réalisation modeste. Enfin, plusieurs actions de communication ont été annulées. Télé

Millevaches poursuit la réalisation d'une vidéo sur l'effacement du plan d'eau communal de Peyrelevade dont les travaux devraient s'achever au printemps 2020.

Les coordonnateurs alertent tout de même sur le constat d'un niveau d'ajustement des programmations annuelles très important. En phase 2 (2018), le montant ajusté global correspondait à 99% du montant prévisionnel. En phase 3 et 4, ils correspondent à 68 et 69%.

En conséquence, le ratio entre les montants réalisés et prévisionnels sont et seront globalement bas.

Par ailleurs, l'un des enjeux majeurs rappelé en séance est de respecter un taux de réalisation financier minimal de 60%. La première évaluation de Sources en action doit être restituée lors du bilan de mi-parcours, en principe à la fin des réalisations cumulées des phases 1 et 2.

Le constat d'un décalage dans le temps des programmations, présenté lors du Comité Technique du 10 juillet 2019, est confirmé en séance : en moyenne le décalage entre le prévisionnel et le réalisé est actuellement de l'ordre de 1,5 an. Ce décalage impose la réalisation du bilan de mi-parcours du contrat durant le 2^{ème} ou 3^{ème} trimestre 2020.

L'alerte émise par les coordonnateurs sur le taux de réalisation minimal est à mettre en relation avec les conclusions du COTECH de juillet 2019. En effet il a été défendu et approuvé que le contrat ne nécessitait pas une révision générale dans le cadre d'un avenant technique et financier.

→ Quelques éléments d'ajustements par thématique sur la phase 4 (2020) sont sollicités en séance auprès de certains maîtres d'ouvrage (FDPPMA 87, MEP 19, CC Creuse Grand Sud, PETR Monts et Barrages). Ces informations seront restituées via OSCTMA en amont du COPIL prévu en janvier 2020. Retenons que pour les maîtres d'ouvrage qui ne peuvent ajuster les programmations d'ici le COPIL, les coordonnateurs indiqueront en ajustement les éléments du prévisionnel (techniquement et financièrement).

Focus sur l'EPAGE :

Le calendrier de labellisation du SABV en EPAGE, dont le territoire englobe une partie des masses d'eau en gestion jusqu'alors par le PETR Monts et Barrages, reste inchangé et devrait être constitué au 1^{er} janvier 2020.

L'EPAGE reprendra intégralement du programme prévisionnel du PETR Monts et Barrages sur les masses d'eau FRGR0370 et FRGR1264. Il s'agit d'opérations d'aménagements agricoles et de restauration de la continuité écologique. Certains travaux prévus en phase 3, non réalisés par le PETR, seront automatiquement reportés en phase 4 en programmation de l'EPAGE.

Hors animation, la phase 4 de l'EPAGE représente un volume financier de 121 346 € TTC. La phase 5 s'élève à 35 000 €.

Les coordonnateurs sollicitent en séance un prévisionnel pour l'animation dédiée au contrat Sources en action en ETP et en montant. Yoann BRIZARD indique que le prévisionnel annuel serait voisin de 0,8 ETP pour 36 000 €.

Notons que l'EPAGE englobe également les masses d'eau du nord-ouest de Sources en action (rive droite du Taurion sur la communauté de communes ELAN). Le CEN Nouvelle Aquitaine y a programmé des travaux de restauration et d'entretien des zones humides. Aucune modification n'est à ce jour prévue. En revanche, la FDPPMA 87 prévoyait contractuellement des diagnostics de milieu. Dans la mesure où le SABV, en prévision de la labélisation en EPAGE du territoire, a réalisé des

inventaires et diagnostics sur ces masses d'eau, la FDPMA87 indique abandonner sa programmation prévisionnelle.

Focus sur les réalisations sur la masse d'eau FRGR0356 :

A la demande des partenaires financiers lors du comité des financeurs du 4 novembre 2019, une présentation des réalisations de travaux par masse d'eau et par visualisation cartographique est expérimentée en séance. L'objectif est de permettre des présentations plus pédagogiques et visuelles lors des COTECH et COPIL, donc de trouver un palliatif aux réunions fleuves dont les présentations ont été standardisées depuis 2011 comme suit :

- ✓ Présentation des réalisations par phase et par thématique (au nombre de 8) avec une déclinaison des actions par thématique visant à proposer une comparaison des budgets « Prévisionnels » - « Ajustés » et « Réalisés ». Les indicateurs de réalisations (nombre/surface/linéaire de réalisations) sont présentés jusqu'alors sous forme de tableaux.
- ✓ Présentation et validation de la programmation n+1 pour validation des éventuels ajustements budgétaires, techniques et géographiques, ce également par thématique.

Les coordonnateurs rappellent que le contrat englobe 55 masses d'eau, et que la présentation des huit thématiques reste nécessaire et demandée par les partenaires financiers. La présentation cartographique réalisée en séance est intéressante (se reporter à l'annexe 2), mais a pour défaut d'occulter à minima 2 thématiques que sont l'Animation et les Etudes (certaines actions d'autres thématiques ne peuvent toutes être cartographiées). Il reste complexe d'identifier lisiblement le type d'action réalisée, en même temps que la phase, les opérateurs, les indicateurs de réalisation (...).

Conclusion sur la présentation cartographique par masse d'eau : au regard des éléments décrits ci-avant et partagés par les maîtres d'ouvrage, il est décidé de proposer en COPIL un focus sur une masse d'eau uniquement. Le travail de réflexion sur les modalités de présentation de réunion se poursuit.

Notons que le bilan intermédiaire de Sources en action sera bien présenté par masse d'eau et constituera une mise à jour de l'atlas « Etat des lieux, Diagnostics et Programmation », 2016, mis à jour en janvier 2018 (http://www.pnr-millevaches.fr/IMG/pdf/atlas_etat_bilan-enjeux_nv-diagnos-tics-programmation.pdf)

Les coordonnateurs approuvent le besoin de repenser les outils de gouvernance du contrat et les modalités de présentation, pour des réunions dont la durée a été augmentée entre le premier et le second contrat : les facteurs explicatifs se résument au fait que le nombre de maîtres d'ouvrage est passé de 17 à 24, que les thématiques opérationnelles se sont étoffées en particulier sur la Sylviculture, l'Agriculture et la Communication ; et enfin au fait que le budget du contrat a doublé. En conséquence de ces constats, certaines modalités de gouvernance ont évolué :

- ✓ Automatisation des Comité des Financeurs avant chaque COTECH et chaque COPIL
- ✓ Récupération des mises à jour des tableaux de bord de chaque maître d'ouvrage avant chaque COTECH visant à éviter les tours de table fastidieux au profit d'une présentation synthétique par les coordonnateurs.

Les coordonnateurs indiquent que les solutions sont à imaginer et à construire, toute proposition nouvelle sera expérimentée.

2. Retour sur le Comité des Financeurs du 4/11/2019

Se référer au document Annexe 3

3. Calendrier à venir (COPIL – démarche d’avenant)

Le calendrier est proposé dans le diaporama de séance en annexe 2.

Ci-après, les dates qui ont fait l’objet de discussions :

- ✓ 25.11.2019 : Rencontre entre Présidents des Chambres d’agriculture 23 et 87 / PNR / EPTB Vienne pour traiter les difficultés d’échanges d’informations issues des DIE et la validation des accompagnements individuels : le relevé de conclusion de cette rencontre est disponible en annexe 4.
- ✓ Le calendrier proposé indique la prise de délibérations par les 24 maîtres d’ouvrage du contrat entre mi-janvier et février 2020, pour permettre la validation d’un ou plusieurs avenants durant le premier semestre 2020. L’objectif calendaire vise la prise de délibérations avant les élections municipales de mars.

À la demande de Peggy CHEVILLEY, les coordonnateurs proposeront pour le début d’année 2020 un modèle de délibération unique pour les 3 avenants potentiels (intégration de la Région, intégration de l’EPAGE et bonification de 10% d’aide de l’Agence de l’eau suite à la signature d’une convention Région / Agences de l’eau).

- ✓ En réponse à plusieurs demandes des maîtres d’ouvrage, en particulier lors du COTECH de Juillet 2019, les coordonnateurs proposent des rencontres techniques avec une fréquence trimestrielle au minimum, en alternant les sessions d’échanges techniques, de formations, et de commissions thématiques. La première rencontre programmée concerne une formation sur la gestion du pâturage (co-animation entre la Chambre d’agriculture de la Creuse, la FRCIVAM, le CEN Nouvelle Aquitaine).

L’objectif de ces rencontres, au-delà des intérêts propres aux sujets et contenus de ces rencontres est de :

- recréer du lien entre les maîtres d’ouvrage. Certaines transversalités du contrat ont été impactées par le turn-over des techniciens entre 2018 et 2019.
- Réinstaurer les valeurs du contrat :
 - ✓ Échanges de savoir-faire
 - ✓ Complémentarité des compétences
 - ✓ Cohérence des interventions
 - ✓ Suivi et valorisation des travaux et des résultats

4. Points divers (communication, suggestions, etc.)

Se référer au diaporama Annexe 2.

Ci-après les éléments qui ont fait l’objet de discussions :

- ✓ **Subventions et délais** : Les coordonnateurs rappellent que certains dossiers doivent être soldés urgemment : il s'agit des demandes de subventions (Agence de l'eau et Région) sollicités en phase 1 (2017). Le délai d'exécution et de sollicitation de versement est de 2 ans à compter de la date de signature de la convention d'attribution d'aide.
- ✓ **Dossiers de subventions** : Y. FUENTES rappelle qu'un dossier incomplet adressé aux services instructeurs pour respecter les phasages de programmation, n'est un gain de temps pour personne (l'Agence partage la demande de la Région). Par ailleurs, il est rappelé d'éviter autant que possible d'envoyer les dossiers au fil de l'eau. Les formulaires type mis à jour pour les demandes de subvention auprès de la Région et de l'Agence sont disponibles en annexes 5 et 6.
- ✓ **Communication** :

- Pauline BENESTEAU indique que le budget annuel dédié à la communication institutionnelle en programmation de l'EPTB Vienne n'est pas pleinement consommé. Elle propose que certaines opérations singulières soient valorisées par l'EPTB Vienne. Aucun format n'est prédéfini et les maîtres d'ouvrage sont invités à faire des propositions.
- Lors du COTECH de juillet 2019, une solution d'amélioration des transversalités et des échanges d'information a été proposée par les coordonnateurs. Il s'agit de valoriser et mettre à disposition en téléchargement (ou via des liens Internet) les documents produits dans le cadre du contrat par les maîtres d'ouvrages sur le site internet de Sources en action (<https://sourcesenaction.fr/ressources-documentaires/>)

Pauline BENESTEAU sollicite d'ici la fin de l'année l'envoi des documents ou des liens de téléchargements des rapports d'études, de suivis, des cahiers des charges, plans de gestion, (...) par l'ensemble des maîtres d'ouvrage concernés par ces réalisations. Une mise à jour annuelle sera par la suite sollicitée.

Erwan HENNEQUIN indique que des données externes à Sources en action pourraient alimenter la base bibliographique. Les coordonnateurs indiquent qu'il s'agit effectivement d'un réel besoin, et qu'OSCTMA avait pour but notamment de permettre le croisement de données géographiques (N2000, SIEM, SIEP, Plan de gestion, ...). C'est un but à moyen terme qui passe par l'étape de centraliser en « interne ».

- Un point de situation est fait sur la filmographie en cours de Télé Millevaches :
 - Le film en format 10 minutes environ est en cours sur l'opération d'effacement du plan d'eau de Peyrelevalde. Les travaux devraient s'achever au printemps 2020.
 - Un film est en préparation sur le bassin versant du Lauzat (commune de Nedde) consécutif aux travaux de restauration de zones humides par le CEN et le PETR.
 - Télé Millevaches reste en difficulté pour identifier les thèmes, les lieux et les interlocuteurs techniques pour réaliser des films courts (2-4 minutes). Les maîtres d'ouvrage sont sollicités pour identifier les opérations du premier semestre qui pourraient faire l'objet de séquences de tournage. **Aucun élément n'est obtenu en séance : une attente de remontée d'informations est souhaitable rapidement.** Les coordonnateurs rappellent qu'aucun CTMA ne bénéficie d'une telle capacité médiatique, de vulgarisation des enjeux et actions portées par tous qu'offre le couple Télé Millevaches / EPTB Vienne.

- Les coordonnateurs rappellent que le bassin du Lauzat offre la capacité de plusieurs thèmes de film : Restauration des zones humides / gestion du risque inondation / gestion de la biodiversité / pastoralisme (possible également sur Peyrelevade) / suivi de milieux et d'espèces. Sous réserve de la validation de Télé Millevaches, le site pourrait permettre de rattraper le retard accumulé.

✓ **Opération de bassin sur l'Enclose – commune de Tarnac :**

A la demande de Sandrine Delamour (CC Vézère Monédières Millesources – assistant à maître d'ouvrage), les coordonnateurs présentent une demande faite par les Instructeurs FEDER Limousin (Région Nouvelle-Aquitaine) visant à ouvrir la possibilité de financements européens pour l'opération d'aménagement du plan d'eau communal de Tarnac.

L'opération d'aménagement concerne des organes de gestion et de sécurité du plan d'eau avec pour plus-value environnementale à l'aval, la seule réduction de la perturbation thermique. Le cumul de financement public actuel est de l'ordre de 40% pour un coût d'opération HT de 118 000 €. Une opération globale de bassin, en amont et en aval, telle que sollicitée par la Région Nouvelle Aquitaine (FEDER), pourrait permettre de largement améliorer le plan de financement (jusqu'à 60% de financement FEDER). A été sollicitée une présentation de l' « opération de bassin » pour le COPIL du 14 janvier.

Les maîtres d'ouvrage en capacité d'intervenir sur ce bassin sont sollicités pour diagnostiquer les besoins, établir un programme d'action, définir les porteurs de projets éventuels.

Il est établi en séance qu'il n'est pas possible de répondre à la demande pour une validation en COPIL de janvier. Un technicien de rivière doit être recruté pour le début d'année 2020 par la CCV2M (en remplacement de Pierre SURRE). L'une de ses missions prioritaires sera d'établir le diagnostic complet du bassin de l'Enclose durant le premier trimestre 2020 et d'identifier les possibilités partenariales d'un éventuel programme d'action. Sur cette base, un COPIL dédié pourra être organisé par les coordonnateurs.

- ✓ **Erwan HENNEQUIN sollicite les maîtres d'ouvrage pour identifier des zones humides qui potentiellement pourraient étoffer les parcelles acquises par le Conservatoire.** La sollicitation est corrélée avec le processus de fusion des Conservatoires de Nouvelle-Aquitaine qui a généré une enveloppe financière « exceptionnelle » d'acquisition. Sources en action et sa densité de zones humides en font un territoire cible.

Annexe 1

Liste des personnes présentes :

BENESTEAU Pauline : EPTB Vienne
BOURRET Laurent : ONF
BREDIER Pascal : AAPPMA Royère de Vassivière
BRIZARD Yoann : Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne
CHARLAT Stéphanie : FDPPMA de la Haute-Vienne
CHEVILLEY Peggy : CC Creuse Sud-Ouest
COMBY Amandine : Maison de l'Eau et de la Pêche de la Corrèze
FUENTES Yohann : Région Nouvelle Aquitaine
GALBRUN Franck : Télé Millevaches
HENNEQUIN Erwan : CEN Nouvelle Aquitaine
JACQUET Alice : PETR Monts et Barrages
JOUILLAT Thomas : CEN Nouvelle Aquitaine
LABAYE Guy : Chambre d'Agriculture de la Creuse
MATABON Leslie: CC Creuse Grand Sud
ORAIN Alexia : CIVAM Limousin
PARDOUX Pierre-Henry : FDPPMA de la Creuse
RODIER Guillaume : PNR Millevaches en Limousin
ROUSSY Vanessa : PETR Monts et Barrages
VEYSSIERE Karine : Conseil Départemental de la Corrèze

Liste des personnes excusées :

ANDRE Samuel : Agence de l'eau Loire Bretagne
PETITJEAN Stéphane : FDPPMA de la Corrèze
JEMIN Julien : GMHL
DELAMOUR Sandrine : CC Vézère Monédières Millesources
GUERRERO Bruno : CC Creuse Sud-Ouest

Le programme « Sources en action » est financé par :

